

Gestion des villes historiques et conservation des paysages urbains historiques – introduction

© Dr. Ron van Oers

Coordinateur du *Programme des villes du patrimoine mondial*

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Cette introduction fait partie de la publication à paraître sur la “Gestion des villes historiques” dans le cadre de la Série du patrimoine mondial de l'UNESCO (prévue pour octobre 2009)

Contexte

En raison de la taille actuelle de la population urbaine mondiale et de son augmentation prévisible,¹ ainsi que de l'insuffisance des politiques reconnaissant et encourageant une utilisation durable des biens du patrimoine, les pressions sur les villes historiques continuent de croître, faisant de la conservation des paysages urbains historiques une des tâches les plus ardues de notre temps. Conséquence directe de cette situation, le temps consacré lors des sessions du Comité du patrimoine mondial à débattre de l'impact des aménagements contemporains dans ou à proximité des villes classées au patrimoine mondial a considérablement augmenté.

De la circulation aux pressions du tourisme, des constructions élevées aux modifications fonctionnelles des centres, les facteurs ayant un effet dommageable sur la valeur culturelle et historique des sites urbains du patrimoine mondial sont nombreux, souvent interdépendants et de plus en plus complexes. Parallèlement à la mondialisation économique et à son expansion rapide, la tendance semble être à la concentration de projets de régénération et aménagement urbains dans les centres historiques. En effet, comme Saskia Sassen l'a remarqué, “le centre des villes et les grands nœuds des zones métropolitaines font l'objet d'investissements immobiliers et de télécommunications massifs tandis que les zones urbaines à faible revenu et les faubourgs plus anciens sont privés de ressources. [...] Ces tendances sont manifestes, avec divers degrés d'intensité, dans un nombre croissant de grandes villes des pays développés et, de plus en plus, dans certains pays en voie de développement qui ont été intégrés dans les marchés financiers mondiaux”².

Ces aménagements menacent de plus en plus l'authenticité et l'intégrité – structurelle ou visuelle – des villes historiques et de leurs paysages urbains hérités, comme l'ont souligné les communautés locales et les organismes de conservation spécialisés tels que l'ICOMOS. Lorsque la valeur universelle exceptionnelle des villes ou zones urbaines inscrites au patrimoine mondial est mise en péril, le Comité du patrimoine mondial intervient pour faire part de ses inquiétudes et demander une réorientation des projets urbains proposés. Ces dernières années en particulier, le nombre mais aussi l'intensité des débats aux sessions annuelles du Comité du patrimoine mondial ont augmenté de manière significative, laissant à penser que le cadre permettant de gérer les questions d'aménagement contemporain au sein de contextes urbains historiques était inapproprié.

¹ Si certaines régions urbaines connaissent un réel déclin démographique, comme dans certaines parties de l'Europe par exemple, de manière générale, la population urbaine mondiale s'accroît continuellement, la Chine et l'Inde enregistrant en particulier un taux de croissance phénoménal.

² Sassen, S., “Whose City Is It?”, in: *Sustainable Cities into the 21st Century*, University of Singapore Press, 1999, p.152.

Certains chiffres récents illustrent bien la crise actuelle rencontrée par la conservation urbaine.³ À sa 31e session à Christchurch, en Nouvelle-Zélande (juin/juillet 2007), le Comité du patrimoine mondial a revu un total de 84 rapports sur l'état de conservation pour les biens culturels (sur un total de 830 sites alors inscrits sur la Liste du patrimoine mondial), préparés par le Centre du patrimoine mondial en collaboration avec les organisations consultatives, à savoir l'ICOMOS, l'UICN et l'ICCROM. Trente-trois de ces rapports – soit, de façon alarmante, 39 % des sites du patrimoine mondial culturel sur lesquels le Comité a reçu un rapport – se concentraient sur les impacts dommageables potentiels de projets d'aménagement urbain et de régénération, notamment les menaces posées par des projets d'infrastructure, par l'architecture contemporaine et les constructions élevées.⁴ (Les autres impacts sont les catastrophes naturelles, les conflits régionaux et le manque de capacité de gestion).

Manifestement, les visions traditionnelles du développement et de la conservation des sites du patrimoine mondial évoluent et les autorités responsables – dans les pays développés tout comme dans les pays moins développés et sur tous les continents – ont du mal à appréhender la question de manière satisfaisante de part et d'autre. Le rapprochement entre développement et conservation des sites protégés a besoin d'un élan nouveau et fort, demandé par une multitude de parties prenantes, accompagné d'orientations actualisées pour les communautés locales et les décideurs, y compris le Comité du patrimoine mondial, afin que les impacts potentiels sur la valeur et l'intégrité des sites soient évalués de manière systématique et objective.

C'est pourquoi, à sa 29e session en juillet 2005 à Durban, en Afrique du Sud, le Comité du patrimoine mondial a recommandé "que la Conférence générale de l'UNESCO adopte une nouvelle recommandation pour compléter et actualiser les recommandations existantes en matière de conservation des paysages urbains historiques, en mentionnant tout particulièrement la nécessité d'associer l'architecture contemporaine au contexte urbain historique" (décision **29 COM 5D**). Loin d'être un phénomène nouveau, ce point fait débat en matière de conservation urbaine depuis des décennies. Toutefois, il semble que les conditions en vertu desquelles les projets urbains sont actuellement développés aient profondément changé ces dix ou vingt dernières années. De plus, comme la dernière recommandation de l'UNESCO en matière de conservation urbaine a été prononcée il y a plus de 30 ans (à savoir la recommandation de l'UNESCO de 1976 concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine), il est devenu des plus pertinents d'examiner les problèmes actuels et les manières de les traiter.

³ Présentés par l'auteur lors du 5ème séminaire international sur "The Changing Role and Relevance of Urban Conservation Charters", au CECI (*Centro de Estudos Avançados da Conservação Integrada*), 19 – 21 novembre 2007, Recife (Brésil).

⁴ Il s'agit de Tombouctou (Mali) ; Villes anciennes de Djenné (Mali) ; Le Caire historique (Égypte) ; Thèbes antique et sa nécropole (Égypte) ; Qal'at al-Bahreïn – ancien port et capitale de Dilmun (Bahreïn) ; Site archéologique de Volubilis (Maroc) ; Fort de Bahla (Oman) ; Meidan Emam, Ispahan (République islamique d'Iran) ; Les ruines du Vihara bouddhique de Paharpur (Bangladesh) ; Ensemble historique du palais du Potala, Lhasa (Chine) ; Vieille ville de Lijiang (Chine) ; les biens du patrimoine mondial de Beijing (Chine) ; Zones historiques d'Istanbul (Turquie) ; Tour de Londres (Royaume-Uni) ; Palais de Westminster (Royaume-Uni) ; Quartier du Vieux pont de la vieille ville de Mostar (Bosnie-Herzégovine) ; Centre historique de Prague (République tchèque) ; Centre historique de Tallin (Estonie) ; Vieille ville de Ratisbonne et Stadtamhof (Allemagne) ; Centre historique de Riga (Lettonie) ; Centre historique de Saint-Pétersbourg et ensembles monumentaux annexes (Fédération de Russie) ; Centre historique de la ville de Salzbourg (Autriche) ; Ville de Graz – centre historique (Autriche) ; Paysage culturel de Fertő/Neusiedlersee (Autriche/Hongrie) ; Cathédrale de Cologne (Allemagne) ; Ville de Vicence et les villas de Palladio en Vénétie (Italie) ; Centre historique de Sighișoara (Roumanie) ; Vieille ville d'Avila avec ses églises extra-muros (Espagne) ; Vieille ville de Salamanque (Espagne) ; Liverpool – Port marchand (Royaume-Uni) ; Ville coloniale de Saint-Domingue (République dominicaine) ; Luang Prabang (Laos) et Samarkand (Ouzbékistan). Réf. : WHC.07/31.COM/7B.

Analyse des instruments internationaux clés

Il existe un ensemble de documents normatifs, notamment des chartes et des recommandations (plus ‘modérées’) sur le thème des villes historiques et de leur cadre général. Ces documents ont été utiles pour guider les politiques et pratiques dans le monde entier, souvent avec de bons résultats (une sélection d’instruments internationaux clés existants fait l’objet d’une brève discussion à l’Annexe 1). Mais les conditions ont changé et les villes historiques subissent désormais des pressions nouvelles du développement et sont confrontées à des problèmes qui étaient inconnus lors de l’adoption de la dernière recommandation de l’UNESCO concernant les sites urbains en 1976, il y a plus de trente ans.

Lors de sa 27e session à Paris (2003), après un débat animé sur un projet d’aménagement urbain de la gare ferroviaire Wien-Mitte de Vienne, le Comité du patrimoine mondial a demandé que soit organisé un symposium pour débattre des moyens de réglementer de manière appropriée les besoins de modernisation des environnements urbains historiques, tout en préservant les valeurs incarnées par les paysages urbains hérités, en particulier ceux des villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. En réponse, le Centre du patrimoine mondial a organisé la conférence internationale ‘Patrimoine mondial et architecture contemporaine – Comment gérer les paysages urbains historiques’ à Vienne, en Autriche, en mai 2005. Ce fut lors de cette conférence que le “Mémorandum de Vienne” a été adopté, première ébauche des principes et orientations qui promouvaient une relation harmonieuse et intégrée entre conservation et nouveaux aménagements urbains afin de préserver l’intégrité du paysage urbain historique.

Le Mémorandum de Vienne a constitué la base de la ‘Déclaration sur la conservation des paysages urbains historiques’, adoptée par la *15e Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial* au siège de l’UNESCO en octobre 2005 (résolution **15 GA 7**).⁵ Il est important de noter que le Mémorandum de Vienne n’est pas une charte et qu’il n’a pas, non plus, été conçu comme un document définitif susceptible d’orienter le développement urbain et la conservation pour des dizaines d’années – il s’agissait d’un produit de consensus, établi avec la participation de diverses entités professionnelles, pour servir de catalyseur en vue d’ouvrir le débat.

Le Mémorandum de Vienne est néanmoins considéré comme précieux en tant que trace historique de l’époque, documentant les progrès accomplis dans la compréhension et l’état du débat. C’est un document de transition qui fait allusion à une vision de l’écologie humaine et marque une évolution vers le développement durable et l’élargissement du concept d’espace urbain, désigné comme “paysage” – non pas tant les paysages élaborés et évolués que connaissent la plupart des spécialistes de la conservation mais plutôt les paysages associatifs ou “paysages de l’imagination”.⁶ Il doit son importance à sa capacité de faire naître un dialogue entre une vaste section transversale de la communauté et entre les disciplines sur la question des aménagements contemporains dans les villes historiques. En prenant le rituel et l’expérience comme points de départ pour comprendre l’importance des espaces urbains historiques, les professionnels de la conservation seront tenus de remettre en cause l’héritage des approches du XXe siècle. Le dialogue est considéré comme étant la principale valeur du Mémorandum de Vienne.

⁵ Disponible à l’adresse <http://whc.unesco.org/en/cities>

⁶ Principal résultat de la table ronde organisée par Christina Cameron, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, université de Montréal, 9 mars 2006 ; disponible à l’adresse <http://www.patrimoinebati.umontreal.ca>

En réponse à la demande du Comité du patrimoine mondial faite à la Conférence générale de l'UNESCO d'adopter une nouvelle recommandation pour compléter et actualiser les recommandations existantes en matière de conservation des paysages urbains historiques, un groupe d'experts international a analysé et débattu, sous la houlette du Centre du patrimoine mondial, des documents normatifs les plus pertinents en vue de leur applicabilité aux cas actuels de conservation urbaine et de développement. Page suivante, un tableau propose une analyse comparative des grands principes de quatre instruments clés, dont le Mémoire de Vienne.

L'analyse et les principales discussions du groupe d'experts ont abouti à la conclusion qu'une nouvelle dynamique dans le domaine de l'architecture et du développement urbain, notamment des processus mondiaux/non locaux, a créé de nouveaux défis pour la conservation et la gestion du patrimoine urbain, comme le Comité du patrimoine mondial a pu s'en rendre compte lors de ses sessions annuelles. Ces défis exigent de nouvelles approches et un examen critique des normes et orientations établies il y a plus de trente ans.

Si les principes généraux de la recommandation de 1976 sont considérés comme étant toujours valides, tel n'est pas le cas de la politique proposée ni des stratégies recommandées mises en avant dans ce document. Le groupe d'experts a par conséquent suggéré d'envisager la recommandation de l'UNESCO de 1976 comme un important document de son époque mais de la compléter par une nouvelle recommandation prenant en compte la mutation, lors des 30 dernières années, des concepts de conservation des zones urbaines historiques, l'affinement et la mise à l'essai des politiques et l'évolution du vocabulaire du métier de la planification.

En décembre 2007, ces suggestions ont été incluses dans un rapport informatif adressé à l'ensemble des organisations consultatives (ICOMOS, UICN et ICCROM) ainsi qu'aux organisations partenaires et aux institutions qui font partie du groupe de travail *ad hoc* sur les paysages urbains historiques pour leur demander leurs commentaires officiels et leurs suggestions.⁷ Toutes ces organisations ont répondu de façon positive, se félicitant du débat actuel et se prononçant en faveur d'un travail sur l'actualisation de la recommandation relative à la conservation des paysages urbains historiques. L'ICOMOS a notamment fait part de quelques observations clés qui ont développé davantage le concept de paysage urbain historique, comme se rapportant à '... la perception sensorielle du réseau urbain et de son cadre. Un système de composantes matérielles (plan urbain, système parcellaire, constructions, espaces non bâtis, arbres et végétation, mobilier urbain, etc.) et leurs relations, qui sont le résultat d'un processus, conditionné par des contraintes sociales, économiques, politiques et culturelles au fil des ans. Le concept [de *paysage urbain historique*] contribue à lier les éléments du patrimoine matériel et immatériel et à évaluer et comprendre la ville ou l'espace urbain comme un processus, et non comme un objet'.⁸

⁷ Le groupe de travail *ad hoc* se compose d'experts intervenant en leur propre nom ainsi que de représentants de l'Union internationale des architectes (UIA), de la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA), de la Fédération internationale pour l'habitation et l'urbanisme (IFHP), de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OWHC) et du Fonds Aga Khan pour la culture (AKTC), soit un total de 15 professionnels internationaux de différentes régions géoculturelles, disciplines, organisations et instituts de recherche.

⁸ Annexe A. Conti à : *Observations de l'ICOMOS sur le document informatif du Centre du patrimoine mondial à propos de l'élaboration d'une recommandation révisée de l'UNESCO sur la conservation des paysages urbains historiques* (5 déc. 2007), ICOMOS, Paris, février 2008.

Analyse comparative des principales chartes et recommandations

	1968	1976	1987	2005
	RECOMMANDATION CONCERNANT LA PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS MIS EN PÉRIL PAR LES TRAVAUX PUBLICS OU PRIVÉS	RECOMMANDATION DE NAIROBI CONCERNANT LA SAUVEGARDE DES ENSEMBLES HISTORIQUES OU TRADITIONNELS ET LEUR RÔLE DANS LA VIE CONTEMPORAINE	CHARTRE DE WASHINGTON POUR LA CONSERVATION DES VILLES HISTORIQUES ET DES ZONES URBAINES	MÉMOIRANDUM DE VIENNE SUR LE PATRIMOINE MONDIAL ET L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE – GESTION DU PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE
DÉFINITIONS	<p>a) Biens immeubles : sites archéologiques, historiques et scientifiques incluant des groupes de structures traditionnelles, <u>quartiers historiques</u> de zones urbaines ou rurales bâties et structures ethnologiques</p> <p>b) biens meubles : (sans objet ici)</p>	<p><u>Ensemble historiques et architecturaux</u> : groupe de bâtiments, de structures et espaces non bâtis dans un environnement urbain ou rural dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, esthétique ou socioculturel.</p> <p>Environnement : cadre naturel ou créé par l'homme qui influence la <u>perception</u> statique ou dynamique de ces ensembles ou qui leur est <u>directement rattaché</u> dans l'espace ou par des liens sociaux, économiques ou culturels</p>	<p><u>Zones urbaines historiques</u>, grandes et petites, notamment les grandes villes, les villes et les centres ou quartiers historiques avec leur cadre <u>naturel et créé par l'homme</u></p>	<p><u>Le paysage urbain historique</u> va au-delà des notions de centres historiques, ensembles, envions, pour inclure le <u>contexte territorial et paysager plus large</u>.</p> <p>Composé d'éléments qui définissent son caractère : modes d'utilisation des terres, organisation spatiale, relations visuelles, topographie et sols, végétation et tous les éléments des infrastructures techniques.</p>
PRINCIPES GÉNÉRAUX	<p>a) Préservation de la totalité du site ou de la structure contre les effets de travaux publics ou privés</p> <p>b) <u>Récupération ou sauvetage</u> du bien si la zone est destinée à être transformée, notamment préservation et transfert du bien</p>	<p>a) Les ensembles historiques et leurs <u>environs</u> doivent être considérés dans leur globalité, comme un tout cohérent dont l'équilibre et la nature spécifique dépendent des éléments qui les composent.</p> <p>b) Les éléments à préserver incluent les activités humaines, les bâtiments, l'organisation spatiale et leurs environs</p>	<p>a) La conservation doit faire partie intégrante de <u>politiques cohérentes</u> de développement économique et social, d'urbanisme et d'aménagement du territoire</p> <p>b) Les qualités à préserver sont notamment l'organisation urbaine, les rapports entre bâtiments et espaces non bâtis, l'aspect extérieur des bâtiments, les rapports avec le cadre environnant et les fonctions</p>	<p>a) <u>Changement permanent</u> reconnu comme faisant partie de la tradition de la ville : la réponse à la dynamique du développement doit faciliter les changements et la croissance, tout en respectant la physionomie urbaine héritée et son paysage, ainsi que l'authenticité et l'intégrité de la ville historique.</p> <p>b) Améliorer la qualité de la vie et l'efficacité de la production aide à renforcer l'identité et la cohésion sociale.</p>
MENACES IDENTIFIÉES	<p>a) Expansion urbaine et projets de rénovation supprimant des structures <u>autour de bâtiments classés</u>.</p> <p>b) Modifications peu judicieuses de <u>certaines bâtiments</u></p> <p>c) Barrages, autoroutes, ponts, nettoyage et nivellement de terrains, mines, carrières, etc.</p>	<p>a) Ensembles nouvellement aménagés qui risquent de porter atteinte à l'environnement et au caractère des <u>ensembles historiques contigus</u></p> <p>b) <u>Défiguration d'ensembles historiques</u> causée par les infrastructures, la pollution et les atteintes à l'environnement</p> <p>c) Spéculation qui met en péril les intérêts de la communauté tout entière.</p>	<p>a) <u>Dégradation physique et destruction</u> causées par le développement urbain qui suit l'industrialisation</p> <p>b) Circulation automobile et stationnement non contrôlés, construction de routes à l'intérieur de villes historiques, catastrophes naturelles, pollution et vibrations</p>	<p>Les changements socio-économiques et la croissance qui ne respecteraient pas l'authenticité et l'intégrité des villes historiques, ainsi que leur physionomie héritée et leur paysage.</p>
POLITIQUE PROPOSÉE ET STRATÉGIES RECOMMANDÉES	<p>a) Adopter et maintenir des mesures législatives nécessaires pour garantir la <u>préservation ou le sauvetage</u> des biens culturels mis en péril</p> <p>b) Prévoir des <u>budgets publics</u> adéquats pour ces activités de préservation ou de sauvetage</p> <p>c) Encourager la préservation par des taux d'imposition, subventions, prêts, etc. favorables</p> <p>d) Confier la responsabilité de la préservation à des organismes officiels compétents, aux niveaux national et local.</p> <p>e) Donner des conseils à la population et élaborer des programmes d'éducation</p>	<p>a) Préparer des études détaillées d'ensembles historiques et de leurs environs, en incluant des données architecturales, sociales, économiques, culturelles et techniques.</p> <p>b) Établir des plans et documents adéquats définissant les ensembles et les éléments à protéger, les normes à respecter, les règles régissant les nouvelles constructions, etc.</p> <p>c) Déterminer les <u>priorités pour l'allocation des fonds publics</u></p> <p>d) La protection et la restauration doivent s'accompagner d'une <u>politique de revitalisation sociale et économique</u> afin d'éviter toute rupture du tissu social</p>	<p>a) Les plans de conservation doivent couvrir tous les facteurs pertinents, notamment l'histoire, l'architecture, la sociologie et l'économie, et doivent garantir une <u>relation harmonieuse</u> entre l'ensemble urbain historique et l'ensemble de la ville.</p> <p>b) Les nouvelles fonctions et activités doivent être compatibles avec le caractère de l'ensemble historique</p> <p>c) Des programmes d'éducation et de formation spéciaux doivent être établis</p>	<p>a) L'urbanisme dans les paysages urbains historiques exige une formulation détaillée des <u>opportunités et des risques</u> afin de garantir un développement équilibré.</p> <p>b) <u>L'architecture contemporaine</u> doit venir compléter les valeurs du paysage urbain historique et ne doit pas mettre en péril la nature historique de la ville.</p> <p>c) <u>Le développement économique</u> doit être lié aux objectifs de préservation du patrimoine à long terme.</p>

L'initiative 'paysage urbain historique' (HUL)

Avec le soutien des États parties à la Convention du patrimoine mondial, du Comité du patrimoine mondial, des organisations consultatives et des diverses organisations professionnelles, le Centre du patrimoine mondial a engagé un processus de réunions régionales de consultation pour recueillir les suggestions des experts sur les concepts, définitions et approches des paysages urbains historiques en tant que contenu potentiel d'une nouvelle recommandation de l'UNESCO.

À ce jour, trois réunions régionales d'experts ont été organisées par le Centre du patrimoine mondial et ses partenaires, à Jérusalem (juin 2006), Saint-Petersbourg, Fédération de Russie (janvier 2007) et Olinda, Brésil (novembre 2007), en plus de deux réunions de planification qui se sont tenues au siège de l'UNESCO (en septembre 2006 et novembre 2008). Globalement, les trois réunions ont suscité un large soutien au processus d'étude des approches et outils de la conservation des paysages urbains historiques en cours, dans lequel le Mémoire de Vienne de 2005 a largement été reconnu comme étant une base utile et un travail en cours.

Lors de ces réunions, le débat général a porté, entre autres, sur les principaux aspects qui ont profondément modifié la discipline et la pratique de la conservation du patrimoine urbain, à savoir :

1) L'importance du paysage, en tant que stratification de dynamiques urbaines antérieures et actuelles, avec interaction entre environnement naturel et bâti.

Auparavant traité par le 'zonage', cet aspect est aujourd'hui abordé sous l'angle de la continuité – des relations, des valeurs et de la gestion. L'adoption d'une approche holistique en matière de conservation du patrimoine s'est traduite par une complexité accrue des processus d'identification de l'importance et de protection des valeurs – en plus des objets – que l'on commence seulement à comprendre. Il est toutefois déjà devenu évident que la notion traditionnelle de groupes d'édifices, ensembles historiques ou centres villes, qui les identifie comme des entités distinctes au sein d'un ensemble plus vaste, ne suffit plus désormais à protéger leurs caractéristiques et qualités contre la fragmentation, dégénérescence et, en définitive, perte de valeur. Une approche du paysage, où tout est stratifié et interdépendant et où l'intégrité devient donc une composante essentielle, semble plus appropriée pour s'attaquer à la gestion du changement au sein d'environnements urbains historiques complexes.

2) Le rôle de l'architecture contemporaine, précédemment considérée comme 'contextualisation de nouvelles constructions'.

Le rôle de l'architecture contemporaine aujourd'hui semble être plus apparenté aux stratégies de marketing urbain qu'à la réalisation d'un espace urbain. En particulier, l'éclosion massive d'édifices iconiques en tant que l'expression culturelle même des villes dynamiques est préoccupante, la plupart d'entre eux étant délibérément juxtaposés aux monuments ou ensembles historiques afin d'attirer l'attention et de créer ce qui est donné comme l'image de progrès.⁹ Charles Jencks explique que le concept de l'édifice iconique a une longue histoire et n'est par conséquent pas nouveau. Toutefois, il signale qu'avec l'émergence de l'architecture iconique actuelle, nous faisons l'expérience de "la circularité vide de sa signification, son apparence comme signe pur, avec une importance uniquement médiatique".¹⁰ Le débat sur la désirabilité d'édifices iconiques occasionnels comme ajouts nécessaires à

9 Voir également : Van Oers, R., "Preventing the Goose with the Golden Eggs from catching Bird Flu", in : *Cities between Integration and Disintegration: Opportunities and Challenges*, ISOCaRP Review 02, Sitges 2006 – disponible à l'adresse <http://whc.unesco.org/en/cities>

10 Jencks, Ch., *The Iconic Building – The Power of Enigma*, Frances Lincoln Ltd, Londres 2005, p. 68.

nos lignes d'horizons plus traditionnelles est légitime mais l'enjeu est plus pressant. Les élus et décideurs, gestionnaires et investisseurs considèrent de plus en plus ce type d'architecture comme une belle imitation des styles du passé, tout en oubliant que lorsque les exceptions à la règle deviendront la règle, cela aura de graves conséquences notamment pour le fonctionnement de la ville. Selon Jencks, "le décorum urbain, la morale commune, le partage de la rue et les transports collectifs sont nécessaires pour que la ville fonctionne. C'est pourquoi il y a des codes du bâtiment".¹¹ Le respect du paysage urbain hérité par conséquent, lorsque de nouvelles interventions sont conçues, relève bien plus que de la simple nostalgie et garantit que les monuments, les ensembles historiques et les quartiers "fonctionnent" – et continuent de fonctionner ensemble comme un tout.

3) Les aspects économiques et l'évolution du rôle des villes, avec en particulier les processus non locaux, tels que le tourisme et le développement urbain, influencés par des acteurs de changement externes.

Dans leur rôle de moteurs de la croissance et du développement régionaux, de plus en plus de villes ont besoin de faire appel à des capitaux étrangers et à des sociétés qui sillonnent le monde en quête d'un endroit où réaliser des bénéfices – mais qui savent très peu de choses de l'importance et des valeurs locales ou ne s'en soucient guère. Les autorités municipales doivent alors jongler entre l'intérêt des investisseurs étrangers et la sauvegarde des valeurs locales, exercice d'équilibre qui est souvent mission impossible. Cependant, même dans ce jeu peu franc, les villes historiques peuvent faire montre d'influence en offrant leur patrimoine comme argument clé de vente (ACV), en vertu duquel elles peuvent demander des concessions vis-à-vis du plan d'aménagement ou de la solution architecturale retenus pour le projet urbain, afin d'atténuer les impacts sur l'environnement historique. Et c'est dans ce processus de négociation que clarté et conviction sont fortement requises, engendrées par de nouvelles orientations internationalement acceptées.

En ce qui concerne les recommandations spécifiques découlant des réunions régionales,¹² les points suivants méritent d'être notés :

a) La réunion de Jérusalem a préconisé :

- un processus de cartographie culturelle comme outil d'identification du *genius loci* des zones historiques dans leur cadre général ;
- des évaluations d'impact améliorées couvrant les questions environnementales mais également les aspects visuels, culturels et sociaux.

b) La réunion de Saint-Petersbourg a insisté sur la nécessité :

- d'une réflexion approfondie sur les liens entre paysages culturels, tels que définis dans les *Orientations*, et les paysages urbains (historiques) ;
- d'une approche intégrée de l'urbanisme et de la conservation du patrimoine pour concilier développement urbain et investissement, qui s'accélèrent, par exemple, dans une grande partie de l'Europe centrale et de l'Est à l'heure actuelle.

c) Lors de la réunion d'Olinda, d'importantes discussions ont eu lieu sur :

- l'élargissement de la compréhension des villes historiques par une révision des *Orientations* en incluant la notion de "sites" en tant que catégorie supplémentaire pour proposer l'inscription

¹¹ Idem, p. 17

¹² Le texte intégral des comptes rendus de ces réunions régionales est disponible à l'adresse <http://whc.unesco.org/en/cities>

de villes historiques, catégorie qui faciliterait une approche holistique de la conservation du patrimoine, les villes historiques étant inscrites généralement comme « ensembles¹³ »;

- la recherche et le développement en tant qu'outils performants pour la conservation urbaine ;
- la prise en charge des disparités sociales et de la viabilité environnementale des zones urbaines, en particulier dans le contexte de l'Amérique latine.

Vers un cadre de gestion des villes historiques nouveau

Bien que le précédent paragraphe ne contienne qu'une sélection des recommandations avancées, on peut observer qu'il s'en dégage déjà un nouveau paradigme pour la conservation des villes historiques. Lentement, il semble que nous quittions les concepts du XIXe siècle et du début du XXe siècle, résultant de l'approche plutôt statique de la préservation des monuments (à savoir le principe de "précaution"), sans dénigrer l'influence qu'ils ont eue sur notre courant de pensée actuel en conservation urbaine, pour des processus plus dynamiques dans lesquels la sauvegarde de l'importance culturelle joue un rôle essentiel.

L'importance culturelle est définie comme "une valeur esthétique, historique, scientifique, sociale ou spirituelle pour les générations passées, présentes ou futures. [Elle] est synonyme de valeur patrimoniale et de valeur patrimoniale culturelle susceptible de changer en conséquence de l'histoire ininterrompue du lieu [tandis que] la compréhension de la valeur culturelle peut évoluer en conséquence de nouvelles informations".¹⁴ Ce qui signifie que les objets et les espaces, également par leur utilisation, sont imprégnés de qualités et valeurs, qui doivent être définies – et redéfinies, par chaque génération – afin de parvenir à des interventions durables qui protègent et si possible améliorent ces valeurs pour les groupes d'individus, les communautés et la société au sens large.

Comme en général le monde évolue vers une complexité croissante, cette approche est également de plus en plus complexe, ce qui peut être considéré comme un simple reflet de la réalité mondiale. Toutefois, cette complexité accrue rend nécessaire la formulation de conseils plus précis. Comme Susan Macdonald l'a remarqué, "les orientations aident à donner un caractère de certitude. [...] Les endroits où l'on comprend le lieu sont généralement ceux qui ont les meilleurs systèmes en place pour entretenir et conserver ces valeurs et gérer, de même, de la manière la plus aboutie, le changement. Lorsqu'il y a compréhension, les orientations sont probablement moins importantes".¹⁵ Comme nous l'avons déjà souligné, l'importance des débats lors des sessions annuelles du Comité du patrimoine mondial indique que la compréhension des qualités à protéger et des valeurs inhérentes aux villes historiques à conserver tend à s'amenuiser.

Par conséquent, à sa 32e session à Québec (Canada) en 2008, le Comité du patrimoine mondial, par sa décision **32 COM 7.2**, et l'Assemblée générale des États parties à la *Convention du patrimoine mondial*, par sa résolution **16 GA 11**, ont exprimé leur soutien continu à l'égard de l'initiative 'paysage urbain historique' (HUL). La décision **32 COM 7.2** a proposé une révision des sections pertinentes des *Orientations* dans l'optique d'élargir les catégories en vertu desquelles les villes historiques peuvent être inscrites, facilitant ainsi une approche plus holistique de la gestion des villes historiques en temps utile. Elle a également rappelé la décision **29 COM 5D**, recommandant que la Conférence générale de

¹³ « groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science » Convention du Patrimoine Mondial, § 45, art 1;

¹⁴ Article 1 de la Charte Burra de l'ICOMOS Australie ; voir <http://www.icomos.org/australia/burra.html>.

¹⁵ Macdonald, S., "The Real Thing: Authenticity, Heritage Significance & Conservation", in *The Double Dimension: Heritage and Innovation*, The Royal Australian Institute of Architects, août 2004, p. 37.

l'UNESCO réglemente la conservation des paysages urbains historiques au niveau international sous la forme d'une nouvelle recommandation de l'UNESCO.

Le Mémoire de Vienne donne la définition de travail du 'paysage urbain historique' : "ensembles de bâtiments, structures et espaces libres, dans leur cadre naturel et écologique, y compris les sites archéologiques et paléontologiques, constituant des établissements humains dans un milieu urbain sur une période de temps pertinente, dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, scientifique, esthétique, socioculturel ou écologique".¹⁶ Si cette définition de travail a aidé à concentrer l'attention sur les éléments caractéristiques dans le panorama urbain tels que les modes d'utilisation des terres, l'organisation spatiale, les relations visuelles, la topographie et la végétation, elle a néanmoins été considérée par beaucoup comme non différente, au fond, des définitions plus traditionnelles de la ville – c'est-à-dire qu'elle dépendait toujours beaucoup des attributs physiques au lieu d'englober la notion complète d'un système urbain.

Lors de ces trois dernières années, avec de nombreux groupes de discussion de l'ICOMOS dans plusieurs régions du monde,¹⁷ la définition du paysage urbain historique a fait l'objet de nombreux débats – et continuera incontestablement de faire l'objet de multiples discussions dans les années à venir. Tel était, somme toute, un des objectifs de l'initiative HUL. Pour l'instant, la définition suivante, qui constitue l'état du débat, a été arrêtée lors de la réunion d'experts en matière de planification qui a eu lieu au siège de l'UNESCO en novembre 2008 :

Le paysage urbain historique est un état d'esprit, une compréhension de la ville, ou parties de la ville, comme le résultat des processus naturels, culturels et socio-économiques qui la construisent du point de vue spatial, temporel et expérientiel. Il est autant question d'édifices et d'espaces que de rituels et de valeurs que les hommes amènent dans la ville. Ce concept englobe les strates de la valeur symbolique, du patrimoine immatériel, des valeurs perçues, de ce qui lie les éléments composites du paysage urbain historique, mais aussi de la connaissance locale incluant les pratiques de construction et la gestion des ressources naturelles. Son utilité réside dans la notion qu'il porte en lui une aptitude au changement.

Si cette définition est plus englobante et hautement inclusive, ce qui fait toute la différence se trouve sans doute en fin d'énumération : l'acceptation du CHANGEMENT comme élément inhérent de la condition urbaine. Cela a peut-être été le plus important obstacle sur le chemin du progrès dans la discipline de la conservation urbaine ces dix dernières années, la communauté de la conservation en particulier ayant du mal à l'accepter par rapport à son idéologie fondamentale voulant préserver les monuments et les sites aussi intacts que possible, ou n'étant autrement pas capable de parvenir à un consensus sur l'étendue du changement admissible. Comme nous le verrons dans les communications présentées, la plupart des auteurs évoquent cet aspect clé et certains proposent des réponses en effet très pratiques.

Après tout, beaucoup ont soutenu que les "villes sont plus que des édifices et des places où les gens survivent simplement. Elles sont les berceaux de l'activité sociale et économique, où la diversité même des interactions crée de nouvelles initiatives, de nouvelles idées et de nouvelles énergies. Les villes doivent être recréées comme des lieux séduisants où les gens voudront intentionnellement vivre et

¹⁶ UNESCO, *Mémoire de Vienne sur le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine – Gestion du paysage urbain historique*, Centre du patrimoine mondial, Paris, 20 mai 2005.

¹⁷ Coordonné par G. Araoz, alors Secrétaire général de l'ICOMOS US, actuel président de l'ICOMOS.

travailler et où ils pourront profiter de loisirs et de divertissements culturels ”.¹⁸ Enfin, semble-t-il, cette notion trouvera sa place dans les politiques et stratégies de conservation urbaine, ce qui, contrairement aux craintes des préservationnistes, aidera à ouvrir la voie pour une meilleure conservation et une meilleure gestion des villes historiques.

Conclusion

En avril 2009, le Conseil exécutif de l’UNESCO a recommandé l’adoption par la Conférence générale de l’UNESCO (en octobre 2009) d’une résolution demandant l’élaboration d’une nouvelle recommandation en matière de conservation des paysages urbains historiques. Il convient de signaler que ce projet de nouveau document normatif ne serait pas spécifique aux villes du patrimoine mondial mais élargi à toutes les villes historiques. Si le feu vert est donné par la Conférence générale, après 2010, une série de textes sera rédigée, s’inspirant des définitions et approches élaborées dans le contexte de l’initiative HUL et incluant la plupart des propositions avancées dans ce document. Le projet de texte définitif sera présenté à la session printanière du Conseil exécutif de l’UNESCO en 2011, pour adoption par la Conférence générale de l’UNESCO à sa 36e session à l’automne 2011.

Dans les deux ans à venir, les consultations au niveau international seront de la plus grande importance pour garantir que l’élaboration et l’adoption de la nouvelle recommandation reçoivent l’attention et le soutien politique qu’elles méritent. Parallèlement, cela prouve que, dans l’intérim, l’élaboration du Mémorandum de Vienne en 2005 était nécessaire pour pallier cette période de crise et ouvrir de nouveaux modes de pensées, le temps que de nouvelles orientations soient discutées et approuvées en 2011.

¹⁸ Roberts, P. et H. Sykes (ed.), *Urban Regeneration – A Handbook*, Sage Publications, Londres 2000, *op.cit.* p.158.